

# POLITIQUES ADMINISTRATIVES

Une preuve d'âge de l'enfant et une preuve de résidence du parent sont exigées lors de la réservation. La date de la réservation doit être dans un délai d'un mois (avant ou après) la date d'anniversaire de l'enfant.

Un dépôt de 50\$ doit être donné pour confirmer la réservation. Le solde de la réservation doit être payé **EN TOTALITÉ**, au plus tard, le jour de l'évènement dès votre arrivée. Les méthodes de paiement incluent chèque (libellé à l'ordre de la Ville de Saint-Césaire), argent comptant et débit. Tout chèque sans provision entraînera des frais administratifs de 25\$.

Toute demande d'annulation doit être faite au plus tard 72h avant la réservation. En cas de non-respect du délai, le dépôt de 50\$ ne sera pas remboursé.

Tarifs résidents applicables pour les enfants dont les parents sont résidents de Saint-Césaire et Ste-Angele **SEULEMENT**.



# INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les réservations sont faites selon les disponibilités des salles et de la piscine et doivent être approuvées par un membre de l'administration. Aucune réservation n'est possible entre la mi-juin et la fin du mois de septembre.

Les heures de salle peuvent être choisies immédiatement **AVANT** ou **APRÈS** votre temps de piscine ou de gymnase. Un réfrigérateur est disponible sur place. La salle est garantie 15 minutes avant l'heure de la réservation.

Une période de 15 minutes est allouée entre la piscine et la salle pour permettre au groupe de se changer.

Les enfants de 8 ans et moins doivent être accompagnés par un adulte **DANS L'EAU** lors des réservations de piscine. Le maillot de bain est **OBLIGATOIRE** pour toutes les personnes sur le bord de la piscine.

Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés.

COMPLEXE SPORTIF  
VILLE DE SAINT-CÉSAIRE



# FORFAITS FÊTES D'ENFANTS:

12 ans et moins

Valide à partir du  
1er septembre 2025



# TARIFS MAINTENANT TAXES INCLUSES !

## À LA CARTE

| Location                                    | Tarif résident | Tarif non-résident |
|---------------------------------------------|----------------|--------------------|
| Piscine régulière<br>(2 sauveteurs inclus)  | 145 \$/h       | 181 \$/h           |
| Piscine avec WIBIT<br>(2 sauveteurs inclus) | 265 \$/h       | 331 \$/h           |
| Gymnase*                                    | 75 \$/h        | 94 \$/h            |
| Salle régulière simple (max 25 personnes)   | 27 \$/h        | 34 \$/h            |
| Salle récréative**                          | 55 \$/h        | 69 \$/h            |

\*La location de gymnase inclut ballons de soccer, ballons de basket, ballons mous, paniers de basket, buts de hockey/soccer, bâtons de hockey, balles, filets de badminton, matelas de sol  
 \*\*La location de salle récréative inclut le hockey air, le ping-pong, le billard, etc.

## FORFAITS

1

Salle régulière d'une durée de 3h  
OU  
Salle récréative d'une durée de 2h

Résident: 64 \$  
Non-résident: 80 \$

2

Salle régulière d'une durée de 2h  
ET  
Gymnase d'une durée de 2h

Résident: 173 \$  
Non-résident: 216 \$

3

Salle régulière d'une durée de 2h  
ET  
Piscine régulière d'une durée de 1h

Résident : 169 \$  
Non-résident: 211 \$

4

Salle récréative d'une durée de 2h  
Gymnase d'une durée de 1h  
Piscine d'une durée de 1h

Résident: 281 \$  
Non-résident: 351 \$

5

Salle régulière d'une durée de 2h  
Piscine WIBIT d'une durée de 1h

Résident: 271 \$  
Non-résident: 339 \$

6

Salle régulière d'une durée de 2h  
Piscine WIBIT d'une durée de 1h  
Gymnase d'une durée de 1h

Résident : 335 \$  
Non-résident: 419 \$

## POUR RÉSERVER

Complexe  
sportif

1109 av. Saint-Paul  
Saint-Césaire,  
JOL1T0

450-469-2828  
poste 321

